



Changer d'avis après signature de la liquidation de la communauté

Par **Louna45**, le **02/02/2025** à **09:07**

Bonjour,

Nous essayons de divorcer à l'amiable. Rien d'amiable entée nous ; je souhaite juste éviter le tribunal, pour le temps que ça prend.

Mon ex-mari fait tout pour m'obliger à accepter ses conditions. Cela dure depuis plus d"1 an, et je veux que tout s'arrête. Je suis donc prête à accepter ce qu'il demande en terme de partage de la communauté.

J'ai une inquiétude pourtant : je souhaite récupérer certains biens dans notre foyer conjugal. Je suis partie (par obligation, avec main courante à la gendarmerie) , j'ai gardé la voiture (je travaille) car lui est à son compte et a son véhicule.

Il estime qu'il peut garder tout ce qui est dans la maison pour compenser sa part de la valeur de la voiture (soit 4000 euros) , mais après 25 ans de vie commune, il y a pour bien plus dans notre maison.

S'il refuse de me laisser venir récupérer certains biens, puis-je abandonner la procédure amiable pour aller devant un juge ? Et puis-je annuler l'accord de liquidation qui aura été signé ?

De plus, nous sommes propriétaires d'une maison qui est louée. Monsieur garde cette maison dans le partage. Ce mois ci, la moitié du loyer a été versée. Comment puis je me protéger de devoir combler la différence avec la mensualité du crédit en cours ?

J'ai une avocate , une notaire, et malgré tout je me sens seule dans cette procédure. J'ai l'impression de devoir penser à tout, alors que ces conseillers devraient plutôt me prévenir des risques ?

Je suis perdue...

Merci pour vos conseils.

IF

Par **jodelariege**, le **02/02/2025** à **12:36**

bonjour

que vous disent l'avocate et la notaire? leur avez vous posez ces questions?

de façon générale on fait un divorce à l'amiable quand les deux sont d'accord sur tout, visiblement ce n'est pas le cas

de façon générale quand on accepte trop de choses de l'adversaire on se fait toujours avoir...et on s'en veut ensuite et ne se fait pas respecter...l'autre va penser qu'il peut profiter de votre faiblesse /gentillesse. défendez vous